

Pour les salariés :

0%

**Augmentation salariale
+
Refus de prime
compensatrice d'intéressement**

Pour l'entreprise :

104 millions € pour l'achat de Clear Média fin mars 2020

34 millions € pour l'achat d'Abri Services fin 2020

Pour la CGT, la répartition des bénéfices ne relève pas de lois économiques incontournables mais des rapports de forces sociaux.

RÉAGISSEZ !

La CGT revendique :

- ✓ 2 % d'augmentation générale pour les plus bas salaires
- ✓ Une prime compensatrice d'intéressement de 1000 € pour tous



Réagissez, défendez-vous, syndiquez-vous !

Rejoignez la CGT